



## Réunion Congé 2025

Le 23 mai 2024 a eu lieu la réunion annuelle pour définir les règles pour la demande de congé 2025 pour les CR.

Le Service BU fut représenté par Laurent Neumann, Chef de la Division Mouvement Bus, Jeff Van Der Weken responsable de la planification et Ronald Deckenbrunnen, chef coach ainsi les coachs Yves Krbec, Yves Fleurot et Remon de Andrade. La délégation du syndicat chemins de fer FNCTTFEL/Landesverband de l'OGBL se composa des camarades David Arlé et André Marques de Paiva.

- Le Chef de la Division Mouvement voulait imposer que chaque CR devrait poser un bloc de sept jours de congé (toujours du lundi au dimanche). Cette idée fut aussi appuyée par les délégués du SYPROLUX.

Les délégués du syndicat chemins de fer FNCTTFEL/Landesverband de l'OGBL se sont vivement opposés à cette idée, car elle aurait d'énormes conséquences négatives, surtout pour les réservistes. Après de longues discussions, un accord a été trouvé pour ne pas appliquer cette règle.

Cela permet aux CR de toujours poser leurs congés comme et quand ils le souhaitent.

- Pareillement, le chef de la division du mouvement voulait également, à tout prix, rassembler les créneaux d'Echternach et de Luxembourg dès la première phase. Cette idée fut aussi appuyée par les délégués du SYPROLUX.

Les délégués du syndicat chemins de fer FNCTTFEL/Landesverband de l'OGBL ont de leur part proposé de ne mettre en œuvre cette idée qu'à partir de la 2ème phase estivale. Autrement, cela aurait comme conséquence des pertes de possibilité de créneaux congé pour les roulements d'Echternach.

- Il a également été proposé que la tablette soit utilisée à partir de la 2ème phase. Nos délégués se sont opposés à cette idée et ont proposé en contrepartie que les coachs assistent pendant la phase hivernale ainsi que la 1ère et la 2ème phase estivale. Notre proposition a finalement été retenue.

**Section BU**

- Le bloc de sept jours consécutifs ne sera appliqué que durant la phase hivernale et estivale 1. À partir de la 2ème phase estivale, le CR peut librement choisir les jours qu'il souhaite prendre.
- Après discussion, aucun créneau de congé ne sera supprimé ni augmenté.

Le Chef de la planification a fait de nouvelles propositions concernant le congé noir. Dans un avenir proche, les congés noirs pourront être demandés uniquement via la tablette.

Nos délégués ont approuvé ces nouvelles directives dans le but de garantir que tout le monde soit traité de la même manière avec ce système.

*Les délégués du personnel de la section BU  
David Arlé / André Marques de Paiva*

**Les délégués du personnel de la section BU**



David Arlé  
*Délégué titulaire*



André Marques de Paiva  
*Délégué titulaire*



Gast Schoumacker  
*Délégué suppléant*



Steve Kerschen  
*Délégué suppléant*